

Publié le 3 mai 2011

Coteaux de Gascogne, vers une valorisation hydroélectrique

La Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, qui gère des centaines d'ouvrages sur les terrasses de la Garonne et les rivières de Gascogne, notamment celles desservies par le canal de la Neste, envisage de développer une production hydroélectrique. Une nouvelle valorisation en perspective pour mieux soutenir le développement rural.



Les nombreuses chutes d'eau et ouvrages hydrauliques qui jalonnent les aménagements des rivières de Gascogne, du canal de la Neste et des rigoles associées, devraient bientôt connaître un développement hydroélectrique sous l'impulsion de la [Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne](#). « La production d'électricité n'avait encore jamais été développée pour des contraintes économiques et techniques », explique Alain Villocel, directeur général de la Sem d'aménagement du Grand Sud-Ouest (Aquitaine et Midi Pyrénées). « Il fallait une production minimale sur l'année pour atteindre un niveau de rentabilité. Mais les paramètres ont évolué avec, entre autres, l'envolée du prix du pétrole et le soutien aux énergies renouvelables ». La production hydroélectrique, même marginale par rapport aux autres activités engendrées par la réalimentation des rivières, pourrait ainsi bénéficier d'investissements à moyen ou long termes par ce spécialiste de la maîtrise de l'eau et du développement rural. « Des pistes de travail ont été lancées aussi bien sur des ouvrages dont nous sommes propriétaires que sur des sites dont nous sommes seulement exploitants, en Gascogne comme ailleurs », poursuit Alain Villocel.

Les chutes et pompages valorisés

La réflexion concerne en particulier des chutes d'eau, même de petite taille, et des stations de pompage qui seraient valorisées en microcentrales selon le débit, les besoins et périodes de l'année. Des études portent sur certains des 70 barrages gérés par la Sem, dont celui de Puydarrieux en Gascogne. « Le travail réalisé sur ce dernier pourrait servir de modèles pour de futurs projets », commente Alain Villocel. Autre piste mise en avant par des experts : l'installation d'hydroliennes sur le canal de la Neste (ou ses rigoles de réalimentation), qui transformeraient l'énergie du courant en électricité. « Notre objectif est de valoriser tout ce qui peut l'être, et de mettre en synergie tous les acteurs de la ruralité. Mais, le développement de l'hydroélectricité ne doit en aucun cas entrer en concurrence avec les autres usages, précise Alain Villocel. Notre première mission reste de garantir un débit minimal dans les cours d'eau la majeure partie de l'année pour maintenir une vie aquatique et répondre aux besoins des syndicats d'eau potable, des irrigants, et des industriels ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA